



# CERCLE des PLAISANCIERS de St MICHEL CHEF CHEF

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 20 JANVIER 2018

### Compte rendu

Une fois de plus, de nombreux adhérents sont présents ou représentés à notre Assemblée Générale.

En ouverture, le Président, Gérard Hervé s'excuse de l'heure tardive de la réunion.

L'année 2017 a été un peu compliquée et Gérard reconnaît avoir été peu disponible en raison de problèmes familiaux.

L'assemblée fait ensuite une minute de silence en mémoire de Joël Huet et de Patrick Fresneau disparus tous deux au cours du mois de juillet.

Présentation du sommaire :

Cette année, Gérard ne reparlera pas du CLUPP car, à la dernière réunion du CLUPP, une trentaine d'adhérents seulement étaient présents et peu de détenteurs de contrats au port s'inscrivent au CLUPP.

Rappel de réglementation portuaire :

Petit rappel sur les conditions d'amarrage et les sections d'amarres à utiliser ainsi que sur la mémoire des cordages (durée maximum des cordages d'amarrage 5 ans).

Il faut aussi penser à adapter la longueur des amarres en fonction de l'environnement et utiliser des manilles (et non des mousquetons) verrouillées par des fils de cuivre.

**Evolution de la division 240 applicable depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017** : obligation de détenir à bord un émetteur récepteur VHF pour aller à plus de 6 milles d'un abri sans obligation d'avoir le certificat de radiotéléphoniste restreint.

**La pêche du Bar :**

Autorisation de détenir uniquement 5 bars par pêcheur et par jour dans le cadre de la pêche récréative ; cela concerne tous les pêcheurs de loisir amenés à pêcher du bar, que ce soit à partir d'un navire, à pied, à partir du rivage ou sous l'eau (mesure qui concernait l'année 2017 et qui semble reconduite).

**Compte rendu de l'année 2017 :**

62 % de nos adhérents connectés à Internet sont inscrits sur le site. 4513 visiteurs en 2017.

60796 visites depuis la création du site.

Les adresses mail de l'association : [president@cpsm-asso.fr](mailto:president@cpsm-asso.fr), [bureau@cpsm-asso.fr](mailto:bureau@cpsm-asso.fr),  
[comite.direction@cpsm-asso.fr](mailto:comite.direction@cpsm-asso.fr), [adherents@cpsm-asso.fr](mailto:adherents@cpsm-asso.fr), [videgrenier@cpsm-asso.fr](mailto:videgrenier@cpsm-asso.fr),  
[secretariat@cpsm-asso.fr](mailto:secretariat@cpsm-asso.fr), [tresorier@cpsm-asso.fr](mailto:tresorier@cpsm-asso.fr)

**Les offres spéciales pour la sécurité**

Commandes groupées pour les offres adhérents chez Uship poursuivies cette année

A nouveau, il n'y aura que trois dates pour les commandes groupées : 15 février (prix 2017), 31 mars et 30 avril et pas de dérogations possibles.

### **Les sorties de l'année**

Le 24 juin arrivée du Queen Mary 10 bateaux et 42 participants.

Le 25 juin, départ du Queen Mary avec le passage de l'Airbus juste au dessus des têtes 9 bateaux 37 participants.

Le 16 juillet et le 13 août : sorties pêche à la morgatte avec peu de participants.

Le 30 juillet remontée de la Loire 3 bateaux et 16 participants.

Gérard déplore que certains organisent des sorties sans convier les adhérents.

Gérard évoque ensuite notre vide cales – vide grenier du 23 juillet avec 83% de remplissage et des inscriptions de plus en plus tardives. La pluie s'est invitée en début d'après midi et a écourté l'évènement. Le vide cales a quand même permis de financer l'apéritif dînatoire du 05 août qui a rassemblé 95 personnes dans la convivialité avec la présence très sympathique du groupe « M'agnès et Jan » que nous retrouverons avec plaisir lors de l'apéritif dînatoire 2018, le 11 août.

Enfin, Gérard informe les adhérents qu'une réédition de l'annuaire interviendra en 2018 et qu'il est possible de la télécharger sur la partie adhérents du site internet. En 2017, 66 inscrits sur l'annuaire  
Fin 2017, l'association comptait 82 adhérents.

### **Présentation du bilan financier 2017**

Les emplacements du vide-cales ont rapporté 900 € et le bar seulement 73 € à cause de la météo.

Au 31 décembre 2017, le solde de trésorerie était de 2790.30 €.

Gérard remercie Michel Rannaud qui a accepté de contrôler les comptes en compagnie de Narcisse Frain, le trésorier.

Gérard rappelle l'importance de ramener à l'AG le coupon d'inscription afin d'être sûr que nous ayons des coordonnées bien à jour pour que notre annuaire soit bien exact.

### **Les activités 2018 :**

Cette année, le vendredi 20 juillet au soir, nous allons expérimenter la sardinade pour laquelle nous aurons besoin de bonnes volontés ainsi que pour le vide cale du 22 juillet

Des activités matelotage seront organisées en juillet et en août.

La remontée de la Loire sera possible jeudi 5 juin, jeudi 19 juillet, samedi 18 août

Sorties pêche à pied à Noirmoutier ou sur Baguenau possibles les 14 et 15 juillet et 12 et 13 août

Vide cales vide greniers le dimanche 22 juillet sur l'esplanade du port

Autres sorties à définir suivant vos propositions et la disponibilité d'animateurs volontaires

Festival pyrotechnique de St Brévin à voir du large (suivant date et horaire des marées)

Apéritif dînatoire le samedi 11 août à la salle Beauséjour (participation de 5 € par adhérent)

### **Election de nouveaux membres au Comité de Direction :**

Afin de remplacer Daniel Duffay (démissionnaire) et Michel Jossec, Jacques Legrand et Gérard Tardy entrent au Comité de direction. Ils sont élus à l'unanimité.

L'assemblée Générale 2019 est prévue le 19 janvier.

Séance levée à 18h15 avec, pour clôturer la séance, le traditionnel verre de l'amitié.

La secrétaire

Patricia Dorlé